

Conseil municipal du 30 avril 2026

Accusé de réception en préfecture
060-216006031-20260527-DEL12A-04-06-26-DE
Date de télétransmission : 27/05/2026
Date de réception préfecture : 27/05/2026

Note de présentation synthétique
Budget principal
Budget Primitif 2026

PREAMBULE

Aux termes des dispositions de l'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales :

Accusé de réception en préfecture
060-216006031-20260527-DEL12A-04-06-26-DE
Date de télétransmission : 24/05/2026
Date de réception en préfecture : 27/05/2026

« Une présentation brève et synthétique, retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. »

La présente note répond à cette obligation pour la commune ; elle sera disponible sur le site internet de la ville.

La ville est tenue d'appliquer le cadre de la nomenclature M57 précisé aux articles L, 5217-10-1 à L, 5217-10-15 et L,5217-12-2 à L,5217-12-5 du Code Général des Collectivités Territoriales.

PREAMBULE

Le budget 2026 est soumis au vote du Conseil Municipal le 30 avril 2026. En application de l'article L.5257-57-10-4, la note de synthèse et le projet de budget sont communiqués 12 jours avant la réunion consacrée à l'examen du budget. Ce budget a été réalisé sur les bases du débat d'orientation budgétaire qui s'est déroulé le 9 avril 2026.

Accusé de réception en préfecture
060-216006031-20260527-DEL12A-04-06-26-DE
Date de télétransmission : 27/05/2026
Date de réception en préfecture : 27/05/2026

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de notre collectivité.

La section de **fonctionnement** regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des actions municipales, incluant notamment le versement des salaires des agents de la ville.

La section d'**investissement** porte sur des projets à moyen et long terme et contribue à l'accroissement du patrimoine communal. Elle permet aussi de constater les subventions que la commune obtient de ses partenaires financiers (Etat, département de l'Oise, région Hauts de France, Europe...).

Budget 2026 : contexte et priorités

La toute récente municipalité a pour objectifs de :

Accusé de réception en préfecture
060-216006031-20260527-DEL12A-04-06-26-DE
Date de télétransmission : 27/05/2026
Date de réception préfecture : 27/05/2026

- Contenir les dépenses de fonctionnement pour assurer la bonne continuité des services publics tout en devant assumer de lourds choix effectués précédemment,
- tout en n'augmentant pas les impôts pour 2026.
- Mener à bien la fin des projets précédents comme le conservatoire de musique et de danse, l'écoquartier et d'autres rénovations urgentes
- Travailler de manière différente sur les choix d'investissements et de travaux sur la base d'un diagnostic approfondi des ressources financières, humaines et des besoins, avec l'aide des services municipaux.

Le BP 2026 – Le fonctionnement/Recettes

Accusé de réception en préfecture
060-21600031-20260527-DE Recettes ajustées en prévisionnel en 2026 par comparaison
Date de télétransmission : 27/05/2026
Date de réception préfecture : 28/05/2026
Budget primitif 2025 par rapport au réalisé et prudence par rapport à des recettes variables

Recettes de fonctionnement	CA2025	BP2025	BP2026	Variation en € BP25/26	Evolution %
Produits des services (70)	2 073 351,99	1 806 000,00	1 992 000,00	186 000,00	10,3%
Fiscalités locales – indirectes (autres 731)	3 135 936,05	2 762 961,03	3 819 586,42	1 056 625,39	38,2%
Participations diverses (autres 74)	865 839,25	792 000,00	910 000,00	118 000,00	14,9%
Produits de gestion (75)	1 152 679,30	837 000,00	673 000,00	- 164 000,00	-19,6%
Sous total Produits de fonctionnement strict	7 227 806,59	6 197 961,03	7 394 586,42	1 196 625,39	19,3%

Politique tarifaire : +1% d'augmentation sur les principaux tarifs à compter du 1^{er} juillet voir 1^{er} sept (scolaires, culturels ou sportifs) et prudence par rapport aux effectifs soit budget équivalent à 2025 (1 274k€)
Pour les autres recettes notamment le stationnement **ajustement du budget au vu du réalisé 2025** soit 718k€ moins la mise à disposition de personnel du au transfert de compétences eau potable et assainissement collectif à la CCSSO (100k€ en moins)

Versement mobilité prévu pour 1,550K€ soit +150k€ par rapport au bp 2025 conforme à sa progression ces dernières années
Droits de mutation pour 1 850k€ soit +930k€ en raison de l'attractivité de la ville et **une recette exceptionnelle de 794k€** d'une opération déjà constatée en 2026 de cession à caractère industriel et commercial

Participations intégrant notamment les produits de la CAF pour les actions petite enfance et extra scolaire (bp 2026 612k€ contre 574k€ bp 2025) + participations ANAH et CCSSO pour l'**animation et la gestion de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat** mis en œuvre fin 2025 (soit une nouvelle recette de 134k€ associée à une nouvelle dépense cf ci-dessous p12)

Produits de gestion dont revenus des immeubles pour 619k€ contre 677k€ intégrant des loyers en diminution suite la fin de la location de la CCSSO
Prévision limitée des autres recettes (mécénat, remboursements sur sinistres, avoirs sur exercices antérieurs...) exceptionnelles considérant le réalisé exceptionnel en 2025 lié au remboursement du sinistre de la cathédrale 147k€ et des avoirs suite à un premier avenant depuis 2022 avec l'exploitant de chauffage IDEX de 114k€

Le BP 2026 – Le fonctionnement/Recettes

Accusé de réception en préfecture
060-216006031-20260527-DEL12A-04-06-26-DE
Date de télétransmission : 27/05/2026
Date de réception préfecture : 27/05/2026

Recettes de fonctionnement	CA2025	BP2025	BP2026	Variation en € BP25/26	Evolution %
Fiscalités locales - Contributions directes (731)	14 074 078,00	14 140 000,00	14 300 000,00	160 000,00	1,1%
Impôts et taxes - Attribution de compensation CCSSO (73)	5 515 777,00	5 514 850,00	5 514 850,00	-	0,0%
Dotations Etat (74)	3 304 505,00	3 246 000,00	2 817 000,00	- 429 000,00	-13,2%
DGF (Dotation forfaitaire + DSR) - estimation - notifications en attente	1 725 169	1 683 000	1 467 000	- 216 000	-12,8%
Compensations fiscales	1 579 336	1 563 000	1 350 000	- 213 000	-13,6%
Total général produits de fonctionnement courant	30 122 166,59	29 098 811,03	30 026 436,42	927 625,39	3,2%
Atténuations de charges (013)	62 514,90	50 000	136 000,00	86 000,00	172,0%
Produits exceptionnels (77) sauf 775	73 691,03	40 000	40 000,00		
Produits de cessions (775) *	336 170,35				
Produits financiers et reprise provisions	7,25				
Total produits de fonctionnement réels	30 594 550,12	29 188 811	30 202 436,42	1 013 625,39	3,4%
Opérations d'ordre (amortissement des subventions)	6 466,00	101 800	10 000,00		
Opérations d'ordre (travaux en régie)			30 000,00		
Résultat de fonctionnement reporté	5 283 388,97	5 283 388,97	1 757 563,58	- 3 525 825,39	-66,7%
Total Recettes de fonctionnement	35 884 405,09	34 574 000,00	32 000 000,00	- 2 574 000,00	

Produits de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires (THRS), de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) et de taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB) – cf page 8

Dotation forfaitaire intégrant l'écrêtement au vu de notre potentiel fiscal/hab pondéré supérieur à 0,85 fois la moyenne dans la limite de 1% des recettes réelles de fonctionnement (soit une dotation forfaitaire qui pourrait diminuer significativement à 1 167 k€ contre 1 427 k€ réalisé moins 260k€)
Dotation de Solidarité Rurale (DSR) issue de la péréquation de l'Etat en tant que chef lieu d'arrondissement équivalente pour 300k€ estimé

Ensemble des compensations de l'Etat visant à compenser les décisions ayant des effets négatifs sur les produits de fiscalité, dont une décision de loi de finances pour 2026 de minoration de 19,3% des compensations versées pour la réduction des valeurs locatives servant aux bases de calcul du foncier bâti des établissements industriels soit un montant reversé baissant de 1 531 k€ à 1 245 k€ soit moins 286k€

Remboursements sur rémunérations : 110k€ pour les titres restaurants n'étant plus contractés dans les dépenses mais constatés pour la partie reste à charge des agents en recettes, indemnités journalières, 16k€ participation sur la rémunération de l'agent affecté à l'OPAH

Travaux en régie réalisés par les services de la ville et valorisés en investissement

- 2574 k€ principalement dû à la couverture du besoin de financement de l'investissement de 2025 (1068) pour 6 278 k€

La Fiscalité : Maintien des taux depuis 2011

Accusé de réception en préfecture
060-216006031-20260527-DEL12A-04-06-26-DE
Date de télétransmission : 27/05/2026
Date de réception préfecture : 27/05/2026

En 2026, il est proposé de ne pas augmenter la fiscalité.

Notifications fiscalité	bases effectives 2025	Bases prévisionnelles 2026	taux	Produit fiscal 2026 à taux constant	Variation bases 2025/2026
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	148 229	148 900	53,28%	79 334	0%
Taxe foncière sur les propriétés bâties	27 481 945	28 038 000	44,59%	12 502 144	2,0%
Coefficient Correcteur = Produit fiscal égal suite à la suppression de la Taxe d'habitation et intégration du produit foncier des départements en 2021 (suit l'évolution des revalorisations)	1 464 675			1 493 204	1,9%
Taxe d'habitation résidences secondaires	1 220 116	970 400	23,28%	225 909	-20%
	28 850 290	29 157 300		14 300 591	1,1%

Une revalorisation des valeurs locatives par décision de l'Etat est prévue pour +0,8% sauf pour les locaux professionnels.

Le BP 2026 – Le fonctionnement/Dépenses

Dépenses de fonctionnement	CA2025	BP2025	BP2026	Variation en € 2025-2026	Evolution %
Charges à caractère général (011)	8 968 815,87	9 966 000,00	9 810 000,00	- 156 000,00	-1,6%
Charges de personnel (012)	14 558 999,01	14 900 000,00	14 900 000,00	-	0,0%
Autres charges de gestion courante (65)	1 745 343,62	1 886 000,00	2 046 000,00	160 000,00	8,5%
Charges fct courant	25 273 158,50	26 752 000,00	26 756 000,00	4 000,00	0,0%
Atténuations de produits (014)	949 163,00	960 000,00	830 000,00	- 130 000,00	-13,5%
<i>dont FPIC</i>	819 155,00	840 000,00	820 000,00	- 20 000,00	-2,4%
<i>dont DILICO</i>	123 743,00	120 000,00	-	- 120 000,00	-100,0%
Charges financières (66)	175 940,72	210 000,00	240 000,00	30 000,00	14,3%
Charges exceptionnelles	2 902,18	40 000,00	40 000,00	-	0,0%
Provision pour risque et charge	-	12 000,00	4 000,00	- 8 000,00	-66,7%
Total charges fonctionnement réelles	26 401 164,40	27 974 000,00	27 870 000,00	- 104 000,00	-0,4%
Dotations aux amortissements	1 078 000,00	1 078 000,00	1 130 000,00	52 000,00	
Virement à la section investissement		5 522 000,00	3 000 000,00	- 2 522 000,00	
Total Dépenses de fonctionnement	27 479 164,40	34 574 000,00	32 000 000,00	- 2 574 000,00	

Accusé de réception en préfecture
060-246000034-20260527-DEL12A-04-06-26-DE
Date de télétransmission : 27/05/2026
Date de réception en préfecture: 27/05/2026

Augmentation du fait d'un changement de compte pour la redevance de sujétion aux services publics de la délégation de service public pour le multi accueil les Berceaux de Bruneault (auparavant au chap 011 Charges à caractère général et à imputer sur le chap 65 pour 160k€)
 Maintien de l'enveloppe des subventions aux associations au total de 360 k€ identique à 2025
 Participation aux établissements sous contrat d'enseignement privé 260k€ (pour 258k€ réalisé en 2025)
 Participation au SDIS pour lutte incendie 820 contre 812 k€ en 2024(+3%)
 Elus 256 k€ contre 258k€ en réalisé 2025

Baisse du Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal et décision de la loi de finances pour 2026 de ne pas appliquer de DILICO aux communes

Taux d'intérêts en hausse au vu des emprunts réalisés en 2025 pour un total de 3M€

Une capacité d'autofinancement de 3M€ préservée

FPIC : Fonds de Péréquation des ressources communales et intercommunales

DILICO : dispositif de lissage conjoncturel des recettes fiscales des collectivités territoriales

Le BP 2026 – Le fonctionnement/Dépenses

Accusé de réception en préfecture
060-216006031-20260527-DEL12A-04-06-26-DE
Date de télétransmission : 27/05/2026
Date de réception en préfecture : 27/05/2026

Pour 2026 il est affirmé la volonté de maintenir un taux d'épargne de 12%, équivalent aux deux derniers exercices, en accentuant et améliorant le contrôle des dépenses avec un objectif de baisse à moyen terme de 5%.

Le budget présenté est issu du travail de préparation effectué par l'équipe municipale précédente. Il ne peut être amendé qu'à la marge suite aux prises de fonctions récentes de la nouvelle équipe municipale, d'autant que l'exercice est déjà engagé et consommé au tiers.

Les besoins de travaux d'entretien, de maintenance des bâtiments et de la voirie sont très importants et ces derniers sont principalement effectués pour palier des urgences. L'état des installations sportives et de loisirs est aussi dégradé.

Il est donc réaffirmé que les enveloppes budgétaires seront analysées et seront rediscutées en cours d'année au sein du conseil municipal.

Le BP 2026 – Le fonctionnement/Dépenses

Les charges de personnel (chap012) représentent 53% des dépenses réelles de fonctionnement

Pour 2026, la masse salariale est estimée à 14 900 000 €, soit sans augmentation par rapport au budget 2025 mais +2,34% par rapport au réalisé. L'évolution s'explique par :

- ✓ l'évolution naturelle du glissement vieillesse technicité (GVT).
- ✓ les recrutements à venir, dans la limite de 1 61 000 €, concernent principalement des effectifs de policiers municipaux, sachant que l'effectif au 31/12 est de 13 policiers sur une année pleine, et l'objectif est d'atteindre un total de 18 policiers. Au-delà, un arbitrage sera réalisé au cas par cas pour chaque poste vacant ou besoin exprimé de nouveau poste.
- ✓ la réforme de l'indemnisation des congés de maladie et des congés payés non pris ayant un effet en moins sur les coûts de personnel.
- ✓ la hausse du taux de cotisation patronal au titre de la caisse de retraite des fonctionnaires territoriaux (CNRACL) de + 3 points se cumulant avec la valorisation de + 3 points en 2025 sur le taux initial de 31,65%.

Le BP 2026 – Le fonctionnement/Dépenses

Accusé de réception en préfecture
060-216006031-20260527-DEL12A-04-06-26-DE
Date de télétransmission : 27/05/2026
Date de réception en préfecture : 27/05/2026

Les charges à caractère général (chap011) représentent 35% des dépenses réelles de fonctionnement – le montant proposé est en baisse de 1,6% par rapport à celui du budget primitif 2025

Energies: Pour 2026, les décisions prises ces derniers mois (un avenant sur la fourniture de gaz permettant d'avoir un prix fixe de 43€HT/MWhPCS et des marchés de fourniture d'électricité, renouvelés début 2026 par le Syndicat d'électricité de l'Oise, limitant des évolutions non maîtrisées) permettent d'envisager une stabilité sur ces deux énergies. La prévision budgétaire se limite à une évolution de + 4% par rapport au réalisé 2025.

En 2026, le programme de mise en œuvre et d'animation de l'OPAH Rénovation Urbaine sur le centre ville en coopération avec l'ANAH, la banque des territoires et la CCSSO, est valorisé à hauteur de 159k€ en dépenses de fonctionnement et 134k€ en recettes de participation pour les prestations d'animation, 16 k€ pour participation aux frais de personnel. Il sera également prévu 48k€ de subventions part ville en faveur des propriétaires s'engageant dans des travaux d'amélioration permettant d'envisager une occupation de leurs bâtiments (réduction de la vacance en centre ville).

Le solde des charges générales intègre les coûts des services scolaires, culturels, sportifs, sociaux, d'administration générale, d'entretien des espaces paysagers, de la voirie, de maintenance et d'entretien des bâtiments communaux, etc...

Le BP 2026 – Le fonctionnement/Dépenses

Accusé de réception en préfecture
060-216006031-20260527-DEL12A-04-06-26-DE
Date de télétransmission : 27/05/2026 11
Date de dépôt en préfecture : 17/03/2026

Ce poste en dehors de dépenses fortement contraintes comme les assurances sera l'objet d'une analyse fine des coûts par service et secteurs. D'ores et déjà une baisse de -3,5% est appliquée sur ces charges principalement les fournitures et la maintenance et sera prolongée par une revue systématique de l'ensemble des contrats de prestations supérieurs à 10 000 €.

Dépenses de fonctionnement	CA2025	BP2025	BP2026	Variation en € 2025-2026	Evolution %
Charges à caractère général (011)	8 968 815,87	9 966 000,00	9 810 000,00	- 156 000,00	-1,6%
<i>dont énergies fluides (électricité, gaz, combustibles fuel, eau, carburants)</i>	<i>1 889 849,59</i>	<i>2 116 161,26</i>	<i>1 967 000,00</i>	<i>-149 161,26</i>	<i>-7,0%</i>
<i>dont Transports Urbains Senlisiens</i>	<i>1 224 145,00</i>	<i>1 285 116,89</i>	<i>1 300 000,00</i>	<i>14 883,11</i>	<i>1,2%</i>
<i>dont Assurances</i>	<i>309 353,39</i>	<i>360 765,10</i>	<i>450 000,00</i>	<i>89 234,90</i>	<i>24,7%</i>
<i>dont Taxes foncières sur les propriétés bâties de la ville</i>	<i>413 499,00</i>	<i>421 500,00</i>	<i>423 500,00</i>	<i>2 000,00</i>	<i>0,5%</i>
<i>dont OPAH</i>	<i>-</i>	<i>71 000,00</i>	<i>159 480,00</i>	<i>88 480,00</i>	<i>124,6%</i>
<i>dont solde des charges générales</i>	<i>5 131 968,89</i>	<i>5 711 456,75</i>	<i>5 510 020,00</i>	<i>-201 436,75</i>	<i>-3,5%</i>

Pour 2026, l'inflation était estimée en dessous de 1% dans la loi de finances. La situation au Moyen Orient, si son impact à ce jour pouvait être estimé comme relativement modéré, pourra avoir des effets qui restent difficilement mesurables si la guerre perdure tout au long de l'année. La croissance, les déficits publics et l'inflation seront touchés. Ce contexte international très instable nous impose une alerte renforcée sur l'évolution de nos dépenses.

Le BP 2026 – L'investissement

Accusé de réception en préfecture
060-216006034-20260527-DEL12A-04-06-26-DE
Date de télétransmission : 27/05/2026
Date de réception en préfecture : 27/05/2026

2 950 k€

Taxe aménagement = 100k€

16 -Emprunt - Remboursement du capital (en augmentation de +150 k€ au vu des emprunts réalisés de 3M€).
Pour 2000€ cautions sur la résidence autonomie

Op d'ordre entre section : Travaux en régie en dépenses et Dotations aux amortissements en recettes

La préservation d'un autofinancement de 3M€ hors amortissements
Il n'est pas proposé de produits de cessions (diagnostic en cours et nécessité d'une promesse de vente pour l'inscrire au budget au vu de la sincérité des comptes).

Les investissements exceptionnels et les recettes prévisionnelles envisagées permettent de ne pas recourir à un emprunt en dehors de celui engagé dès 2024 et qui sera versé en solde en 2026 pour 302k€

12 112 k€ de dépenses d'équipement en propositions nouvelles contre 15 401 K€ votées en 2025 et 1 704 k€ de restes à réaliser
Propositions nouvelles d'équipements diffus pour 3 573 k€

INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes
001 - SOLDE INVEST REPORTE	6 300 926,21 €	-
10 - Reprise de résultats Exc fonctionnement capitalisé (1068)		6 278 419,56 €
10 - DOTATIONS, FONDS DIVERS (FCTVA Taxe aménagement) hors 10 Mécénat	47 000,00 €	2 049 594,45 €
10 - Dotations Fonds de compensation TVA (FCTVA en restes à réaliser de recettes 2026 - encaissées en 2025 sur la base des réalisés CA2024)		1 012 808,51 €
041 - OPERATIONS PATRIMONIALES	500 000,00 €	500 000,00 €
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	1 252 000,00 €	2 000,00 €
040 - OPER.ORDRE TRANS ENTRE SECTION	40 000,00 €	1 130 000,00 €
021 - VIREMENT DE LA SECTION DE FONC		3 000 000,00
024 - PRODUITS DES CESSIONS		0,00 €
Propositions nouvelles d'équipement Diffus	3 573 431,49 €	336 000,00
AP CP projets structurants (en recettes chap 10 Mécénat chap13 Subventions d'investissements)	8 534 137,36	6 626 674,40
RECOURS A EMPRUNT NOUVEAU		0,00 €
avance prêt 13 ans / travaux intracting dépenses travaux d'energie		302 300,00 €
Restes à Réaliser	1 704 279,26 €	713 977,40 €
Restes à réaliser pour compte de tiers La Chapelle des Carmes	28 225,68 €	28 225,68 €
	21 980 000,00 €	21 980 000,00 €

Le BP 2026 – Les principaux investissements

Accusé de réception en préfecture
060-216006031-20260527-DEL12A-04-06-26-DE
Date de télétransmission : 27/05/2026
Date de réception préfecture : 27/05/2026

INVESTISSEMENT – propositions nouvelles d'équipement dont 8 534 k€ en grands projets d'investissements structurants.	Dépenses	Recettes / Subventions
CP 2025 Restauration des grandes orgues	-	117 604,81
CP 2025 Schéma d'aménagement Ordener	-	388 550,00
CP 2025 Poches de stationnement	49 342,83	555 873,76
CP 2025 Pole d'Echange Multimodal	734 794,53	2 371 000,00
CP 2025 EcoQuartier	1 000 000,00	482 645,83
CP 2025 Conservatoire de Musique et de danse	4 300 000,00	1 988 000,00
CP 2025 Voyage au temps des Premiers Rois de France	2 200 000,00	660 000,00
CP 2025 Restauration de la Cathédrale	250 000,00	63 000,00
Investissements diffus (détails non exhaustifs ci-dessous)	3 573 431,49	
TOTAL	12 111 568,85	6 626 674,40

Le BP 2026 – Les principaux investissements

PRINCIPAUX INVESTISSEMENT DIFFUS NOUVELLES DEPENSES EQUIPEMENTS

3 573 k€

Accusé de réception en préfecture
060-216006031-20260527-DEL12A-04-06-26-DE
Date de récep. en préfecture : 27/05/2026
Date de récep. en préfecture : 27/05/2026

ADMINISTRATION GENERALE	
Informatique	297 K€
Mobiliers et outillages	53 K€
Sécurisation, chaufferies	83 K€
Travaux Hotel de Ville	102 K€
Mobilité	17 K€
Elections+cimetière	10 K€
Autres	31 K€

ECOLES ET RESTAURANTS SCOLAIRES	
Groupe Séraphine Louis	170 K€
Groupe Brichebay	209 K€
Groupe Beauval	11 K€
Autres mobiliers et équipements toutes écoles confondues	29 K€

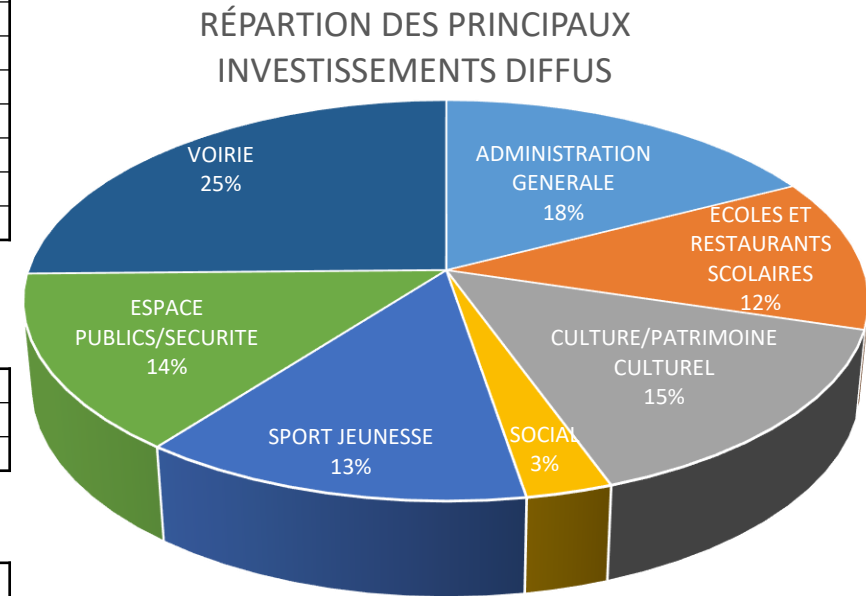
CULTURE/PATRIMOINE CULTUREL	
Musées (œuvres, travaux, mobiliers, archives)	244 K€
Patrimoine historique (Cathédrale, chantier d'insertion)	158 K€
Bibliothèque (mobiliers, PC, GAZ Idex)	39 K€
Equipement Prieuré, St Pierre, Obélisque, Manège	63 K€

VOIRIE	
Réfection de voirie (Villevert, Four à chaux, Brichebay, Divers)	560 k€
Saleuse, remorque	42 K€
Comblement St Frambourg	70 K€
Equipements de voirie	81 K€
Cavités	83 K€

SPORT JEUNESSE	
Gymnase Brichebay	127 K€
Gymnase Carlier	30 K€
Gymnase H. Capet	89 K€
Autres gymnases (ADK, Karaté)	11 K€
Stade rugby	78 K€
Vélodrome, piste d'athlétisme	46 K€
Tennis 3e Houzards	14 K€
Piscine	42 K€
Autres équipements	6 K€

SOCIAL	
Petite enfance	71 K€
Séniors	27 K€

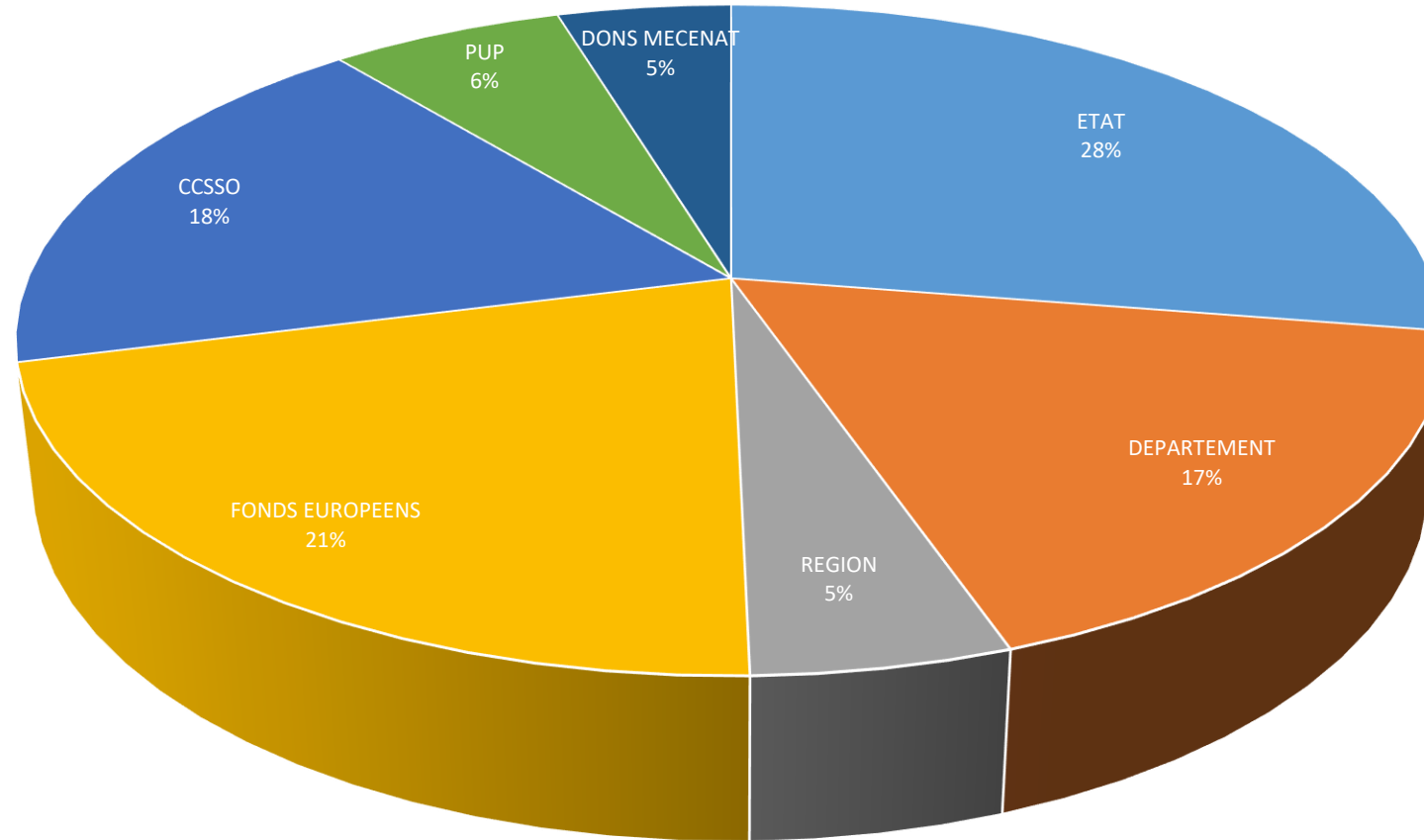
ESPACE PUBLICS/SECURITE	
Equipement PM (Caméras, téléphones, fourrière animale, radar)	21 K€
Video surveillance, video sinistre, dépôts sauvages)	84 K€
Eclairage public	100 K€
Espaces verts	126 K€
Opérations d'aménagement (Remboursement Taxe aménagement, OPAH)	120 K€
Lutte Anti cabanisation	30 K€



Le BP 2026 – Les principaux investissements

Accusé de réception en préfecture
060-216006031-20260527-DEL12A-04-06-26-DE
Date de télétransmission : 27/05/2026
Date de réception préfecture : 27/05/2026

PARTENAIRES COFINANCEMENT - PROJETS D'INVESTISSEMENT (recettes totales nouvelles et RAR)



La dette

En complément du bilan présenté dans la note de synthèse de l'année 2025 (valant rapport de dette), les évolutions envisagées en matière de dette se situent dans le contexte suivant :

1/Un niveau d'épargne nette en évolution en 2025. L'épargne nette correspond à l'épargne brute retraitée du remboursement du capital de la dette et correspond à notre capacité à dégager des ressources propres pour financer nos dépenses d'équipement

	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Produits de fonctionnement hors 013	24 189	26 367	27 571	28 186	29 538	30 195
Charges de fonctionnement	21 080	22 491	24 689	24 151	25 751	26 380
Capacité d'autofinancement brute (épargne brute)	3 109	3 876	2 882	4 035	3 787	3 815
Remboursement du capital de la dette	2 025	2 125	1 950	1 854	1 395	1 069
Capacité d'autofinancement nette (épargne nette)	1 084	1 751	932	2 181	2 392	2 746
ratio capacité désendettement en année	5,00	3,46	4,48	2,74	2,62	3,11

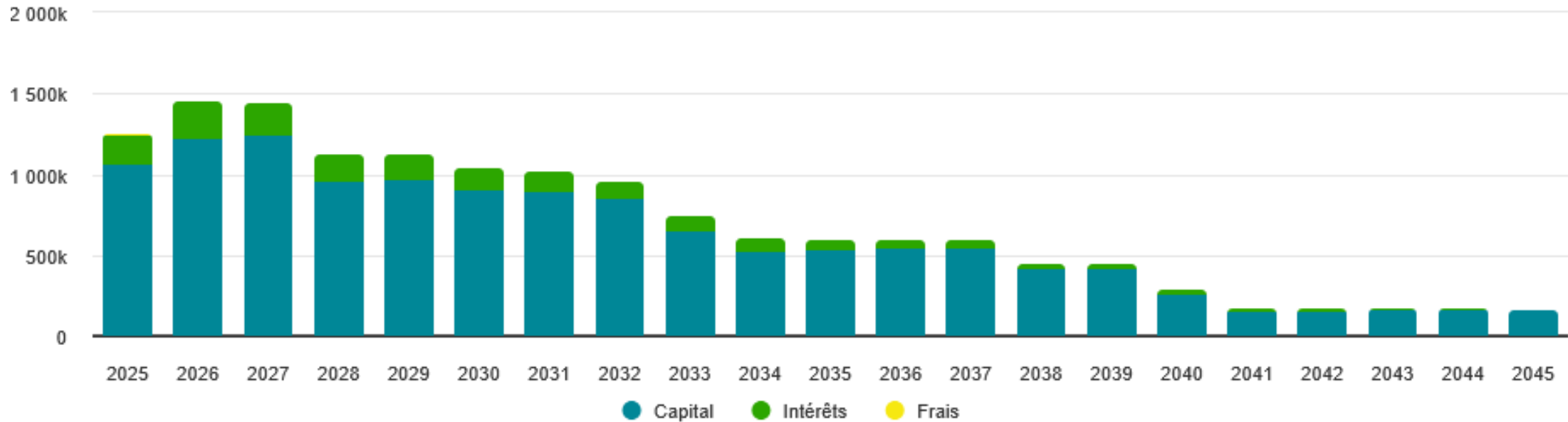
Accusé de réception en préfecture
N° 2020037206527 DEL 17/05/2026
Date de télétransmission : 27/05/2026
Date de réception préfecture : 27/05/2026

La dette

Accusé de réception en préfecture
060-216006031-20260527-DEL12A-04-06-26-DE
Date de télétransmission : 27/05/2026
Date de réception préfecture : 27/05/2026

2/ **Plan d'extinction de dette** - Au vu du recours à l'emprunt en 2025 à hauteur de 3M€, le remboursement du capital de dette augmente de 1 067 k€ à 1 233 k€ en 2026

Evolution de l'annuité



La dette

Accusé de réception en préfecture
060-216006031-20260527-DEL12A-04-06-26-DE
Date de transmission : 27/05/2026
Date de réception en préfecture : 27/05/2026

Au vu du budget présenté, considérant les financements disponibles et le niveau de dépenses couvert, **il est proposé de ne pas recourir à un emprunt** pour répondre aux besoins d'investissements sur 2026.

N'est inscrit à ce budget que 302 300 € d'un contrat d'emprunt signé avec la Banque des Territoires en 2024. En effet, dans le cadre de son programme de travaux pluriannuels

d'entretien et d'amélioration des performances énergétiques du patrimoine communal et dans un partenariat avec la Banque des Territoires, la ville a contracté une avance financière remboursable Intracting sur 13 années de 604 600 € au taux fixe de 2% avec un premier tirage de 302 300€ en 2024 et un second du même montant en 2025.

L'encours de dette envisagé fin 2026

est donc le suivant :

Année	Stock de dette au 31/12/N en K€	Capital remboursé en K€ durant l'exercice	Capital emprunté K€	Encours de dette en € par habitant
2020	15 541	2 025	2 000	1 045
2021	13 417	2 125	0	864
2022	12 867	1 950	1 400	819
2023	11 013	1 854	0	704
2024	9 920	1 395	302	630
2025	11 853	1 067	3000	754
2026 Encours réalisé pour 302k€			10 922	695
Capital remboursé en 2026 1 233k€ et 15 711 habitants au 01/01/2026				

BUDGET PRINCIPAL 2026

Accusé de réception en préfecture
060-216006031-20260527-DEL12A-04-06-26-DE
Date de télétransmission : 27/05/2026
Date de réception préfecture : 27/05/2026

Au vu de la présentation réalisée, le Conseil municipal est appelé à adopter :

- Le budget primitif 2026
- Les taux de fiscalité pour 2026